



**ALASS – Association Latine pour l'Analyse des Systèmes de Santé**

**AMPHITHÉÂTRE MALRAUX**

**CALASS 2018 LYON  
(Site de la manufacture des tabacs)**

**6-7-8 Septembre 2018  
Université Jean Moulin**

## **L'innovation et les Systèmes de Santé**

### **Objectifs**

L'ALASS est une association scientifique et professionnelle ayant pour buts la promotion des échanges, le développement de la recherche et la formation des professionnels des pays de culture latine dans le domaine de l'analyse des systèmes de santé.

Ses secteurs d'intérêt sont notamment :

- La planification, l'organisation et la gestion des services de santé
- L'analyse des facteurs qui influencent l'état de santé et qui orientent l'utilisation des services de santé
- Le développement des méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles, des modèles d'analyse des systèmes de santé, des techniques et des actions de promotion de la santé
- L'analyse des politiques de santé publique et des stratégies sanitaires

L'activité de l'Association est centrée sur les spécificités propres aux pays de culture latine.



## **Membres**

Les membres invités à adhérer à l'ALASS sont des chercheurs et des professionnels du secteur sanitaire et médico-social de culture latine ou qui se reconnaissent dans cette culture.

## **Langues du Congrès**

Les langues officielles du Congrès sont les langues latines. Les présentations peuvent être en français, espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Tout membre de l'ALASS doit pouvoir s'exprimer au moins dans une langue latine et si possible en comprendre une seconde. L'ALASS souhaite que chaque personne puisse s'exprimer dans sa langue tout en étant compris des autres.

Il n'est pas prévu de traduction simultanée.

Si la présentation orale est en portugais, espagnol, italien, roumain ou catalan, les textes qui l'accompagnent doivent impérativement être en français. Dans le cas où la présentation est en français, les diapositives devront être nécessairement en espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Cette règle facilite la compréhension mutuelle de tous les participants.

## **Matériel technique**

Les salles du Congrès seront équipées d'un vidéoprojecteur. Des exigences particulières doivent être communiquées avant le 1er juillet à : [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org).

## **Thème principal : L'innovation et les Systèmes de Santé**

Le monde socio-économique tend à mettre en tension les systèmes de santé. L'innovation est la clé pour s'adapter constamment aux métamorphoses du monde. L'innovation peut prendre des formes variées : organisationnelle, matérielle, relationnelle pour faire face aux enjeux actuels et futurs. En choisissant ce thème pour l'édition 2018 de la conférence ALASS, nous souhaitons ouvrir le débat sur les défis nationaux et internationaux dans les processus d'innovation sous toutes ses formes et dans toutes les disciplines. Comment s'adapter aux innovations technologiques, à l'évolution des mentalités des populations accompagnées mais aussi à celles des professionnels de santé ? Quelles alternatives pour accroître la qualité et l'efficacité de nos systèmes de santé aux bénéfices de toutes les parties prenantes ?

## **Thèmes à développer : L'innovation dans tous ses états :**

- 1) Organisationnelle, technologique, de service au patient/résident, soignante, éducative, innovation intra organisationnelle, inter institutionnelle, régionale, nationale, internationale, ...
- 2) Politiques de santé médico-sociales innovantes
- 3) Formes juridiques de l'innovation : partenariats, réseaux...
- 4) Appuis institutionnels et soutien à l'innovation
- 5) De l'innovation à sa diffusion : création, diffusion, ancrage des nouvelles pratiques
- 6) L'évaluation des innovations
- 7) La résistance à l'innovation et les stratégies pour la réduire

Tous les travaux de recherche et pratiques professionnelles touchant à ces thèmes sont bienvenus. L'envoi des propositions de communication doit se faire en précisant le numéro du sous-thème retenu.

## **Autres thèmes de l'ALASS**

L'ALASS étant une association dont les intérêts des membres sont très diversifiés, des présentations ou des sessions spécifiques pourront être proposées sur d'autres problématiques relevant de l'analyse des systèmes de santé, tels que :

Epidémiologie et santé publique, assistance aux personnes âgées, conditions d'accès et d'équité, organisation des services en réseaux intégrés, parcours de diagnostic-thérapeutique-assistance et



intégration hôpital-territoire, santé mentale, financement des services sanitaires, logistique, instruments de management, technologie de l'information et de la communication, gestion des risques dans les hôpitaux, modèles d'organisation, de gestion des compétences et des connaissances pour l'assistance du personnel de santé, formation pour les professions sanitaires, formation à distance, gouvernances et politiques sanitaires nationales, décentralisation des systèmes d'assistance sanitaire, relations entre public et privé, éducation à la santé et communication publique, évaluation des programmes de santé publique, hospitalisation à domicile, droit à la santé, les droits des patients, etc.

Le Comité d'organisation et le Comité scientifique réuniront le cas échéant les communications autour de thèmes communs qui donneront lieu à des sessions. Les membres de l'ALASS et les participants au Congrès sont encouragés à proposer des sessions spécifiques.

### **Participation à CALASS 2018**

Quatre modalités de participation ont été prévues :

#### **1. Propositions de communication**

Chaque proposition de communication doit adopter la forme suivante sans dépasser deux pages (400 à 800 mots maximum). Le modèle à utiliser se trouve sur le site de l'ALASS : [www.alass.org](http://www.alass.org) :

- La sélection du thème : thème principal de CALASS 2017 ou autres thèmes de l'ALASS
- La sélection de la session si elle entre dans le thème principal de CALASS 2017 : choisir une des sessions proposées
- Le titre de la communication
- Les auteurs et leurs institutions professionnelles
- L'auteur qui assure la correspondance, avec indication d'e-mail, téléphone et adresse
- Les objectifs de la recherche
- Le contexte et la description du problème
- Les théories, les méthodes, les modèles, les matériels employés
- Les résultats et la discussion
- Les apports / l'intérêt de la communication par rapport à l'état de l'art ou aux pratiques
- De trois à cinq mots-clés

L'évaluation des propositions de communication sera réalisée sur la base de la qualité, de l'originalité et de la clarté.

Les résumés non conformes à ce modèle seront exclus.

Il ne sera accepté que deux résumés au maximum par orateur.

#### Communications

Le texte final et entier comprend 5 000 à 10 000 mots. Un résumé de 100 à 200 mots dans une autre langue latine précèdera le texte final avec 5 mots clés, les noms des auteurs et leurs adresses professionnelles.

#### Présentation orale

Les présentations orales ont une durée moyenne de 15 à 20 minutes pour permettre 5 minutes de discussion.

Il est indispensable que la présentation orale s'effectue dans une langue latine différente de celle utilisée dans le support visuel (PowerPoint, rétroprojecteur...). Si la présentation orale est faite en portugais, espagnol, italien, roumain ou catalan, les diapositives doivent impérativement être en français. Dans le cas où la présentation est faite en français, les diapositives devront être nécessairement en espagnol, italien, portugais, roumain ou catalan. Cette règle facilite la compréhension mutuelle de tous les participants. Les communications ne pourront être présentées qu'accompagnées d'un support visuel.

#### **2. Poster**

La présentation de poster est encouragée. La proposition de poster doit avoir la même structure que celle des communications (voir ci-dessus).



Chaque poster ne doit pas comporter plus de 10.000 mots et doit présenter un résumé écrit en langue française et un autre dans une langue différente de celle du reste du poster.

Chaque auteur de poster disposera d'un espace pour présenter son travail. Une session spécifique sera dédiée à la présentation des posters.

### 3. Organisation de sessions

Les personnes intéressées par l'organisation de sessions sur un thème spécifique sont invitées à proposer le plus tôt possible leur projet à [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)

L'organisateur d'une session devra regrouper un minimum de trois communications traitant le thème spécifique de la session proposée.

### 4. Participation simple

Toutes les personnes intéressées peuvent assister aux travaux du Congrès, sans présentation de communication, de poster ou de session.



Toutes les propositions de communication, de poster, de session devront être envoyées **avant le 2 mai 2018** au secrétariat technique:

ALASS  
Marc Aureli, 5, local 3  
E-08006 Barcelona  
E-mail : [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)  
Fax : 0034 93 202 33 17

### Echéances

**02-05-2018** Date limite pour l'envoi des propositions de session, de communication et de poster, qui seront publiées dans le programme préliminaire.

**30-05-2018** Date de notification de l'acceptation des propositions des auteurs.

**15-07-2018** Date limite pour envoyer le texte entier de la communication ou du poster, pour pouvoir concourir aux prix d'excellence ALASS et paraître dans le programme définitif.

**01-08-2018** Date limite pour accepter une communication ou un poster. Les communications et posters qui arriveront après cette date ne pourront être insérés que sur les pages web du site ALASS.

**Important :** Seuls les participants qui auront payé leur quote-part d'inscription au Congrès pourront présenter des communications et/ou des posters.

Les inscriptions sont limitées à 290 participants.

### Comité scientifique local

Président : *Véronique Zardet*, Professeur, ISEOR, Magellan, laelyon School of Management, Université Jean Moulin

Membres :

*Jacques Bonnet*, Professeur Emérite, Faculté des Lettres et Civilisations, Université Jean Moulin

*Marc Bonnet*, Professeur, ISEOR, Magellan, laelyon School of Management, Université Jean Moulin

*Céline Broggio*, Professeur, Université Paris 13

*Virginie Chasles*, Maître de conférences, Faculté des Lettres et Civilisations, UMR 5600 EVS, Université Jean Moulin



*Elisa Chelle*, Docteur et Ingénieur de recherche, Chaire Valeur du soin, Faculté de Philosophie, Université Jean Moulin

*Frantz Datry*, Docteur et directeur de programme, ISEOR, Lyon

*Catherine Dos Santos*, enseignant-chercheur, ESC Clermont-Ferrand.

*Denis Fière*, Professeur émérite, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard Lyon.

*Marc Frachette*, Docteur et Consultant, CapO2

*Philippe Garnerin*, Docteur, Responsable du service d'information médico-économique, Hôpitaux Universitaires de Genève.

*Nathalie Krief*, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, laelyon School of Management, Université Jean Moulin

*Sylvie Mira-Bonnardel*, Maître de conférences HDR, ISEOR, Magellan, École Centrale de Lyon

*Thierry Nobre*, Professeur, Université de Strasbourg.

*Christophe Pascal*, Maître de conférences HDR, Directeur, IFROSS, Faculté de droit, Université Jean Moulin

*Paul Perrin*, Professeur, Hospices Civils de Lyon

*Renaud Petit*, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, laelyon School of Management, Université Jean Moulin

*Maïté Rateau*, Docteur, Intervenant-chercheur, ISEOR, Lyon.

*Alexis Roche*, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, laelyon School of Management, Université Jean Moulin

*Henri Savall*, Professeur émérite, ISEOR, Magellan, laelyon School of Management, Université Jean Moulin

*Didier Vinot*, Professeur, Co-Directeur de la Chaire Valeur du soin, laelyon School of Management, Université Jean Moulin

#### **Comité Directeur ALASS**

Philippe Anhorn, Suisse

Joan Barrubés, Espagne

Maurizio Battino, Italie

Georges Borges da Silva, France

Roxane Borges da Silva, Canada

Patricia Chico Aldama, Mexique

Monica De Angelis, Italie (Président)

Carlo De Pietro, Suisse

Johanne Gagnon, Canada

Marie-Pierre Gagnon, Canada

Edna Maria Goulart Joazeiro, Brésil

Berta Maria Iradier, Espagne

Noemi Javaux, Belgique

Philippe Kohl, Belgique

Ana Maria Malik, Brésil

Catherine Maurain, France

Frédérique Quidu, France

Magda Scherer, Brésil

Abdesselam Taleb, Algérie

Carmen Tereanu, Italie

Carolina Tetelboin Henrion, Mexique

Véronique Zardet, France





### **Comité d'organisation du Congrès**

#### **Coordination générale**

Véronique Zardet, Professeur, ISEOR, Magellan, Iaelyon School of Management, Université Jean Moulin ([zardet@iseor.com](mailto:zardet@iseor.com)).

Membres :

*Alexis Roche*, Maître de conférences, ISEOR, Magellan, Iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

*Christophe Pascal*, Maître de conférences HDR, Directeur, IFROSS, Faculté de droit, Université Jean Moulin

*Virginie Chasles*, Maître de conférences (Géographie de la santé), Faculté des Lettres et Civilisations, UMR 5600 EVS, Université Jean Moulin

*Catherine Parmentier*, Directrice de la communication, Iaelyon School of Management, Université Jean Moulin

#### **Secrétariat technique du congrès**

Luisa Falcó. ALASS. [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)

#### **Institution accueillante**

**Université Jean Moulin** et ses composantes : Iaelyon School of Management, Faculté de Philosophie, IFROSS



#### **Lieu de la conférence**

AMPHITHÉÂTRE MALRAUX  
Site de la manufacture des tabacs  
Université Jean Moulin  
8 cours Albert Thomas  
Lyon

#### **Métro Station Sans Souci – Ligne D**



## **20ème édition des « Prix d'excellence dans l'analyse des systèmes de santé »**

A l'occasion de CALASS 2018, l'ALASS décernera pour la 20ème année consécutive :

Le prix d'excellence « Communication » qui sera attribué à la meilleure communication

Le prix d'excellence « Poster » qui sera attribué au meilleur poster

Les communications seront sélectionnées par une commission « ad hoc » de l'ALASS

**Le prix d'excellence Poster consiste en l'inscription gratuite au prochain Congrès CALASS 2019.**

**Le Prix d'excellence Communication consistera en la remise d'un montant de 300 euros. Ce Prix est parrainé par une institution lyonnaise.**

## **Actes du Congrès et publication du meilleur travail sélectionné par le Comité scientifique et de programme de CALASS 2018**

Les communications acceptées par le Comité de l'ALASS et les présentations effectuées durant les sessions de posters seront publiées dans les Actes du Congrès 2018 dans la revue électronique avec ISSN CALASS N° 1.988-7914.

### **ALASS bénéficie du soutien :**

#### **Belgique**

- Cliniques Universitaires Saint-Luc - Université Catholique de Louvain
- Université Libre de Bruxelles, Hôpital Erasme, Bruxelles
- Santhea, Fédération hospitalière, Bruxelles-Namur
- Centre Hospitalier Universitaire Sart Tilman, Liège
- Union Nationale des Mutualités Socialistes, Bruxelles

#### **Brasil**

- Federação Nacional dos Farmacêuticos-FENAFAR

#### **Canada**

- Secteur de la Santé Publique, Université de Montréal

#### **France**

- IRDES. Institut de recherche et documentation en économie de la santé, Paris
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, Rennes
- Université Jean Moulin Lyon 3 - laelyon School of Management

#### **Italie**

- CRISS. Centro interdipartimentale per la Ricerca e l'Integrazione Socio-Sanitaria. Università Politecnica delle Marche, Ancona

#### **Luxembourg**

- Centre de Recherche Public de la Santé, Luxembourg

#### **Mexico**

- Departamento de Atención a la Salud, División de Ciencias Biológicas y de la Salud. Universidad Autónoma Metropolitana-Xochimilco
- Instituto de Salud Pública de la Universidad Veracruzana. Veracruz



### République de Moldavie

- Asociația de Economie, Management și Psihologie în Medicină, Chisinau

### Roumanie

- Asociația Română de Sănătate Publică și Management Sanitar - ARSPMS

### Suisse/Svizzera

- Département de la Santé et de l'Action Sociale. Canton de Vaud, Lausanne
- Hôpitaux Universitaires de Genève

## Informations sur le programme, hébergement et informations touristiques

### La Ville de Lyon

Lyon, la capitale de la région Rhône - Alpes, 2ème agglomération de France avec plus d'un million trois cent cinquante mille habitants vous souhaite la bienvenue.



- **LYON, la ville** : Métropole industrielle où la mécanique, la chimie et le bâtiment occupent les premières places, capitale de la soierie et des textiles synthétiques, Lyon est aussi une ville médicale et universitaire réputée, sans oublier sa gastronomie connue du monde entier.

#### - **LYON, lieu d'inventions** :

- le cinéma, grâce aux frères LUMIERE,
- le métier à tisser, grâce à JACQUARD,
- Guignol, la célèbre petite marionnette, grâce à MOURGUET...

#### - **LYON, ville musée** :

Classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1999.





- le quartier Renaissance du Vieux-Lyon
- les musées : musée des Beaux-arts, musée d'Art Contemporain, musée gallo-romain, Institut LUMIERE, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, musée des Confluences.
- les murs peints.

- **LYON est proche** : de l'Italie et de la Suisse, de Paris (2 heures par le TGV), des Alpes et de la Méditerranée

- **Des transports faciles** :

- 4 lignes de tramway .
- 4 lignes de métro (ligne D en accès direct à l'Université Jean Moulin : métro sans souci)
- 100 lignes de bus. Site : <http://www.tcl.fr> . pour trouver facilement votre itinéraire.
- le vélo en libre service Vélo'v. Site : <http://www.velov.grandlyon.com>

*Nous organiserons deux visites de la ville de Lyon avec des guides de l'Office du Tourisme pour vous faire découvrir les endroits les plus typiques.*

**Les hôtels**

Vous pouvez aussi choisir de nombreux autres hôtels sur le trajet de la ligne de métro D, dans différentes gammes de prix.

**Quartier Part Dieu**

*Le plus près de l'université/ 5 minutes à pied :*

HOTEL MERCURE LYON LUMIERE - 69, cours Albert Thomas 69003 LYON - Tél : 04.78.53.76.76 - Fax : 04.72.36.97.6 - Prix indicatif : à partir de 150 €

HOTEL IBIS PART-DIEU CENTRE 78, rue de Bonnel 69003 LYON - Tél : 00.33.4.78.62.98.89 - Fax : 00.33.4.78.60.42.85 - Prix indicatif : à partir de 80 € [www.accor.com](http://www.accor.com)

HOTEL IBIS PART-DIEU GARE Place Renaudel 69003 LYON - Tél : 00.33.4.78.95.42.11 Fax : 00.33.4.78.60.42.85 - Prix indicatif : à partir de 80 €

HOTEL NOVOTEL LYON PART-DIEU 47, boulevard Vivier merle 69003 LYON - Tél : 00.33.4.72.40.45.45 Fax : 00.33.4.78.37.52.55 - Prix indicatif : 155 € - 175 € [www.accor.com](http://www.accor.com)

**Quartier Centre Ville Presqu'île**

HOTEL DE BRETAGNE 10, rue Dubois 69002 LYON Tél : 00.33.4.78.37.79.33 Fax : 00.33.4.72.41.76.31 [contact@hoteldebretagne-lyon.com](mailto:contact@hoteldebretagne-lyon.com) - Prix indicatif : 45 € - 65 €

INTERHOTEL DE LA LOIRE 19, cours de Verdun 69002 LYON Tél : 00.33.4.78.37.44.29 Fax : 00.33.4.72.41.83.20 [www.inter-hotel.fr](http://www.inter-hotel.fr) - Prix indicatif : 70 € - 120 €

HOTEL IBIS CENTRE PERRACHE 28 cours Verdun Perrache 69002 LYON Tél : 00.33.4.78.37.56.55 Fax : 00.33.4.78.37.02.58 [www.accor.com](http://www.accor.com) - Prix indicatif : 80 € - 100 €

HOTEL LA RESIDENCE 18, rue Victor Hugo 69002 LYON Tél : 00.33.4.78.42.63.28 Fax : 00.33.4.78.42.85.76 [hotel-la-residence@wanadoo.fr](mailto:hotel-la-residence@wanadoo.fr) - Prix indicatif : à partir de 75 €

GRAND HOTEL DE LA PAIX 47, rue Edouard Herriot 69002 LYON Tél : 04.78.37.17.17 Fax : 04.78.92.90.18 [www.grand-hotel-de-la-paix.com](http://www.grand-hotel-de-la-paix.com) - Prix indicatif : 66- 90 €

HOTEL DES ARTISTES 8 rue Gaspard André 69002 LYON Tél : 00.33.4.78.42.04.88 fax : .00.33.4.78.42.93.76 [hartiste@club-internet.fr](mailto:hartiste@club-internet.fr) - Prix indicatif : 90 € - 120 €



GRAND HOTEL CONCORDE 11, rue Grolée 69002 LYON Tél : 00.33.4.72.40.45.45 Fax : 00.33. 4.78.37.52.55  
reservation@lyon.boscolo.com - Prix indicatif : 140 € à 280 €

HOTEL SOFITEL 20, quai Gailleton 69002 LYON Tél : 00.33.4.72.41.20.20 Fax : 00.33.4.72.40.05.50  
www.accor.com - Prix indicatif : 220 € à 655 €

HOTEL ROYAL 20, place Bellecour 69002 LYON Tél : 00.33.4.78.37.57.31 Fax : 00.33.4.78.37.01.36  
www.accor.com - Prix indicatif : 150 € à 210 €

RESIDENCE HOTELIERE LES CITADINES APART' HOTEL LYON PRESQU'ILE 2 rue Thomassin 69002 LYON Tél :  
0825.010.365 Lyonpres@citadines.com



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION A CALASS 2018

Nom : ..... Prénom : .....

Institution: .....

Adresse : ..... CP: .....

Località: ..... Nazione: .....

Téléphone : ..... Fax: .....

E-mail : .....

### TYPE DE PARTICIPATION

- Je participe au Congrès CALASS 2018
- J'ai l'intention de présenter une communication
- J'ai l'intention d'organiser une session spéciale
- J'ai l'intention de présenter un poster

#### En cas de présentation :

Langue de présentation orale : ..... (spécifier)

Langue du support : ..... (spécifier)

### TYPE D'INSCRIPTION

Inscription pour les 3 jours du Congrès incluant toute la documentation, trois déjeuners et 5 pauses café.

Type d'inscription	Avant le 15 mai	Après le 15 mai
Membres de ALASS	275 Euros	295 Euros
Membres ALASS Amérique Latine et et Pays de l'Est	160 Euros	180 Euros
Etudiants*/ retraités	150 Euros	170 Euros

\*Etudiants inscrits en cours de licence, master, doctorat de recherche.

### Tous les participants doivent payer leur adhésion à ALASS.

J'ai payé ma cotisation comme membre de l'ALASS pour l'année 2018 :  oui  non

Membres ALASS : 60 Euros

Membres ALASS Amérique Latine et Pays de l'Est : 40 Euros

Membres étudiants et retraités : 30 Euros

Il est possible de s'inscrire à une journée du Congrès. Le montant est fixe (c'est-à-dire indépendant de l'affiliation à l'ALASS) et s'élève à 150 euros avant le 15 mai et à 170 euros après le 15 mai. L'inscription journalière comprend les mêmes avantages que l'inscription complète au Congrès, mais limités à une seule journée.

### FORME DE PAIEMENT CHOISIE

Montant : \_\_\_\_\_ €

Virement bancaire à l'ALASS – BBVA. Ganduxer, 34. 08017 Barcelona

Iban: : ES89 0182 4585 54 0200016977 – Swif o BIC : BBVAESMMXXX



VISA  MASTERCARD  EUROCARD

Numéro

Date d'échéance  /

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### **ANNULATION ET REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION**

Toute demande d'annulation doit être transmise par écrit au secrétariat technique de l'ALASS à Barcelone. Les remboursements seront effectués après la fin du Congrès. Dans les cas où l'annulation est effectuée avant le 15 mai 2018, 50% du montant sera remboursé. Les demandes envoyées après cette date ne seront pas prises en considération ; toutefois vous recevrez, par la poste, la documentation complète du Congrès. Les frais d'inscription à l'Association ALASS ne seront pas remboursés.

### **MERCI DE RETOURNER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR CALASS 2018 À :**

ALASS  
Marc Aureli, 5, local 3  
E-08006 Barcelona  
E-mail: [alass@alass.org](mailto:alass@alass.org)  
Fax: 0034 93 202 33 17